

CAP

Monteur en installations thermiques

Le titulaire du CAP Monteur en Installations thermiques exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation.

Durée : 2 ans

Stage : 14 semaines

Mettre en place un système de production de chaleur (chaudière, poêle)

Réaliser les raccordements en respectant les schémas

Réaliser des réseaux de distribution (acier, cuivre, PER, multicouche)

Vérifier le bon fonctionnement d'une installation en toute sécurité

Mettre en place des systèmes d'émission de chaleur

Effectuer un dépannage en respectant les consignes de sécurité.

Les Missions

Contactez-nous !

03 84 86 13 13

255, rue Charles Ragmey - BP 30300
39 015 LONS LE SAUNIER

<https://lyc-lecorbusier-lons-le-saunier.eclat-bfc.fr/>

ce.0390020k@ac-besancon.fr



SCANNEZ-MOI !



Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut intégrer directement une 2ème année de Bac Professionnel :

- **BAC PRO ICCER** (Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables)
- **BAC PRO MEE** (Maintenance et efficacité énergétique)



Contenu de la formation

Enseignement général : **12h /sem.**

Enseignement professionnel : **19h/sem.**

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Dessin industriel
- Préventions des risques, sécurité des personnels, des biens et de l'environnement.



Débouchés & Emplois

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure de l'entreprise, le titulaire du CAP Monteur en Installations Thermiques peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe.

Il peut, à moyen ou court terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.